

Le Président



Papeete, le 20 août 2020

LISTE DES RAPPORTS ET DES PROJETS DE LOI DU PAYS
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉS
LORS DE LA 3^e SÉANCE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU
JEUDI 20 AOÛT 2020

01	<u>Rapport n° 74-2020</u> CESEC : Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAHOERA'A HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA :	Temps de parole 10 mn 30 mn 10 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays fixant les conditions dans lesquelles les communes, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale et les établissements publics de coopération intercommunale peuvent intervenir en matière d'actions sociales à raison des difficultés économiques et sociales engendrées, pour les personnes physiques, par la crise sanitaire liée à la propagation du virus dénommé « SARS-CoV-2 » ou « COVID 19 », et déterminant le concours financier de la Polynésie française à ce titre. <u>Rapporteur : Yves CHING</u> Procédure simplifiée
02	<u>Rapport n° 30-2020</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAHOERA'A HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA :	Temps de parole 30 mn 10 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays relatif aux relations entre l'administration de la Polynésie française et ses usagers. <u>Rapporteur : Yves CHING</u> Procédure simplifiée
03	<u>Rapport n° 81-2020</u> CESEC : Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAHOERA'A HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA :	Temps de parole 10 mn 30 mn 10 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays relative à l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière et portant diverses modifications du code de la route de la Polynésie française. <u>Rapporteurs : Dylma ARO et Teura TARAHU-ATUAHIVA</u>